



# Programme de formation

## Formation de renouvellement de 5 jours pour les membres de la CSSCT dans les entreprises de plus de 300 salariés

24/04/2026

Prix INTER : à partir de 1 250,00 € net de TVA

Durée : 5 jours soit 35 heures

Public : membres de la CSSCT pour les entreprises de plus de 300 salariés

Prérequis : aucun

### Objectifs :

Définir les missions, droits, devoirs et moyens de la CSSCT

Perfectionner les méthodes nécessaires d'aide à l'évaluation de risques afin d'agir efficacement

Maîtriser les outils d'analyse de la santé au travail, que ce soit les accidents du travail ou les maladies professionnelles

Devenir acteur de la prévention et de l'amélioration des conditions de travail

### Programme :

#### 1- Retour d'expérience de la CSSCT

Modifications et ajout règlementaires pouvant impacter les attributions du CSE / CSSCT (loi santé au travail et loi Climat & Résilience)

Prérogatives et règles de fonctionnement des commission SSCT et des CSE de 300 salariés et plus

Les interactions entre le CSE et la CSSCT

Moyens de la CSSCT

Exercice : retour d'expériences des problématiques rencontrées lors des missions en matière de santé et sécurité (évaluation des risques, enquêtes...)

Exercice : bilan de l'impact des moyens pour exercer les missions et les difficultés rencontrées par les élus

#### 2- Rappel des fondamentaux de la prévention

Les indicateurs de la santé et la sécurité au travail (taux, indices de fréquence et gravité)

Les différentes méthodes pour sélectionner les indicateurs

L'impact des AT/MP (enjeux humains, financiers, organisationnels, règlementaires, 9 PGP)

Identifier les responsabilités de l'employeur

La démarche prévention

Les documents accessibles à la CSSCT

Le délit d'entrave

La méthode de l'arbre des causes

Contrôle de l'efficacité des mesures correctives

#### 3-Rappel de l'analyse des risques

Définition de la prévention

## Programme de formation

Les principes généraux de prévention  
Le document unique de prévention des risques professionnels (DUERP)  
Analyser les risques  
Processus et mécanisme d'apparition d'un dommage  
L'évaluation des risques professionnels  
Risque, danger, exposition : de quoi parle-t-on ?  
Principes de l'évaluation  
Préparer l'évaluation des risques  
Identifier les risques  
Classer les risques  
Priorisation des actions  
La pénibilité  
Les troubles musculo-squelettiques (TMS)  
Le stress au travail  
Les risques psychosociaux (RPS)  
Le syndrome général d'adaptation  
Les caractéristiques et formes de la violence au travail  
Qu'entend-on par « violences sexuelles et sexistes » (VSS) ?  
Stéréotypes sur les violences  
Les infractions pénales et susceptibles d'une sanction disciplinaire  
Le harcèlement sexuel  
La provocation à la discrimination, à la haine ou à la violence, l'injure, la diffamation à raison du sexe, de l'orientation sexuelle ou de l'identité de genre de la personne  
La discrimination fondée sur le sexe, l'orientation sexuelle ou l'identité de genre  
Le référent harcèlement  
Le nouveau risque de désinsertion professionnelle  
Agir sur le maintien dans l'emploi  
L'arbre des causes du mal-être et du désinvestissement

### 4- Les étapes clés de la mise en place d'une politique handicap

Définitions principales : handicap, inaptitudes, incapacités, etc.  
Les causes des situations de handicap  
Les différentes familles de handicap  
Les fondamentaux de la loi du 11 février 2005 portant sur l'égalité des droits et des chances  
La démarche d'une politique handicap  
Les étapes clef d'une politique handicap  
La définition d'un plan d'actions et des outils de suivi (tableaux de bords, R.A.C.I., etc.)

### 5- Exercices de mise en situation

Enquête sur un AT grave  
Présentation en réunion CSSCT  
Préparation par la CSSCT d'une consultation CSE sur une réorganisation

### 6- Le jeu de l'oie de la CSSCT

## Programme de formation

**Notre +** : Le parcours de formation se poursuit dans l'espace participant ouvert à chaque participant. Il se connecte pour accéder aux ressources et faciliter la mise en œuvre de ses engagements dans son contexte professionnel. De nombreux exercices pratiques ponctuent l'action de formation.

### Formateur référent :

### Méthode pédagogique :

Identification des besoins et des attentes avec un questionnaire d'évaluation des attentes ;

Activités brise-glace ;

Apport des connaissances : exposé oral et interaction avec les apprenants, activités en petits groupes pour la résolution de problèmes et des médias variés ;

Apprentissage interactif au cours de discussions, ateliers pratiques, quiz interactifs.

Jeux pédagogiques.

### Moyens et supports pédagogiques :

Présentations en vidéoprojection ;

Quiz interactifs/questionnaires ;

Films INRS ;

Activité ludopédagogique : "Les risques psychosociaux dans le document unique", ANACT ;

Espace de stockage extranet des stagiaires : document pédagogique, documents d'informations complémentaires (articles, rapports, études, arrêts juridiques etc.), dossiers documentaires.

### Modalités d'évaluation et de suivi :

20 jours avant la formation, un questionnaire de recueil des besoins et un auto-positionnement est envoyé par courriel aux participants.

La préinscription est confirmée soit après avis du responsable de formation pour un salarié, un agent public ou un bénévole soit après concertation de l'intéressé-e.

Aucune inscription ne sera validée sans une convention de formation signée.

L'évaluation par le formateur se fait tout au long de la formation.

A la fin de la formation, un questionnaire d'évaluation et de satisfaction de fin de formation ainsi qu'un auto-positionnement de fin de formation est envoyé par courriel aux participants.

90 jours après la formation, un questionnaire d'évaluation à froid est envoyé par courriel aux participants.

### Informations sur l'accessibilité :

Tout participant en situation de handicap ou nécessitant une adaptation particulière, éprouvant des difficultés particulières ou ayant des contraintes spécifiques est invité à [prendre contact avec notre référent handicap](#).

Nos modalités pédagogiques peuvent être adaptées en fonction de votre handicap par l'utilisation d'outils appropriés (documents en Braille, logiciel NVDA/Jaws, langue des signes française etc.).